



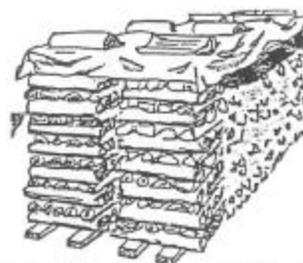
Comment entretenir votre système de chauffage?



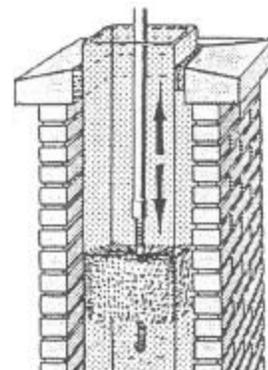
Avoir à la portée de la main un extincteur portatif.



Entreposer le combustible à bonne distance de la source de chaleur.



Sécher le bois afin d'augmenter l'efficacité énergétique.



Nettoyez et inspectez toutes les cheminées à intervalles réguliers.

Nettoyage complet d'un appareil de chauffage et de la cheminée :

Généralités

Une évaluation sommaire du système à nettoyer doit être effectuée avant de débiter les travaux d'entretien. La cheminée doit être brossée vigoureusement avec une brosse de grandeur appropriée. Prévoir un équipement minimum tel qu'aspirateur industriel, toile de protection, etc. afin de prévenir les dégâts.

Spécifiques aux foyers et cheminées :

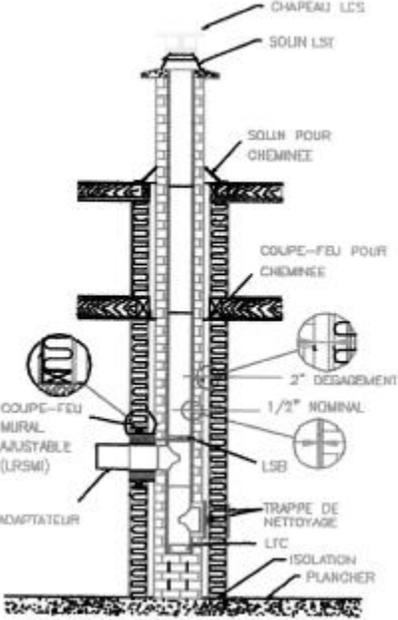
La chambre à fumée, l'avaloir et l'âtre du foyer doivent être brossés adéquatement. Les débris doivent être retirés à la base de la cheminée, dans la chambre à fumée et dans l'âtre du foyer. L'état du système doit être vérifié attentivement.

Spécifiques aux poêles à bois, granules et anthracite :

Les parois intérieures, le déflecteur et les portes du poêle doivent être nettoyés. Toutes les sections de tuyaux de raccordement à la cheminée doivent être démantelées, nettoyées et remis en place. Les débris à l'intérieur du poêle et à la base de la cheminée doivent être enlevés. Le nettoyage du poêle au bois se fait régulièrement et nous vous recommandons un ramonage de la cheminée à tous les 3 cordes de bois pour le bon fonctionnement de votre système de chauffage.

Spécifiques aux appareils au gaz et au mazout :

Seules les personnes possédant les connaissances et l'expertise nécessaire devraient manipuler ces appareils. Avant tout entretien, l'appareil doit être mis en vacances (veilleuse). Les débris à la base de la cheminée doivent être enlevés.

Les composantes d'une cheminée	Règlements de la Municipalité de Saint-Claude
 <p>Le diagramme illustre la structure d'une cheminée avec les étiquettes suivantes : CHAPEAU LCS, SOLIN LST, SOLIN POUR CHEMINÉE, COUPE-FEU POUR CHEMINÉE, COUPE-FEU MURAL AJUSTABLE (LRSMI), ADAPTATEUR, 2" DÉGAGEMENT, 1/3" NOMINAL, LST, TRAPPE DE NETTOYAGE, LTC, et ISOLATION PLANCHER.</p>	<p>Règlement numéro 2010-283</p> <p>Article 21 – Ramonage de cheminées</p>
	<p>Toute cheminée d'un bâtiment sur laquelle est raccordé un appareil producteur de chaleur alimenté par un combustible solide ou liquide, doit être ramonée aussi souvent que le justifie son utilisation, mais au moins une (1) fois par année.</p> <p>Tous les accessoires que comporte une cheminée, y compris la grille, le clapet de contrôle, le pare-étincelles, la porte de ramonage, le cendrier, etc. doivent être nettoyés aussi souvent que nécessaire afin qu'ils soient continuellement dans un état acceptable.</p> <p>Le propriétaire d'un bâtiment doit maintenir la cheminée, le tuyau de raccordement et le collecteur de cheminée en bon état de fonctionnement.</p> <p>Toute trappe de ramonage de cheminée doit être facilement accessible en tout temps et libre de tout obstacle afin d'en permettre l'inspection.</p>

Si vous avez des questions ou des commentaires, vous pouvez rejoindre le Service Incendie de Saint-Claude au (819) 845-2375.